

# Plan « sobriété énergétique »: consommer moins, consommer autrement

Le Vendredi 8 juillet 2022

Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et le conflit ukrainien, la transition énergétique de la France est plus que jamais la priorité. La France doit sortir de sa dépendance aux énergies fossiles et réduire de 40 % sa consommation d'énergie d'ici 2050. Cela suppose de transformer durablement nos habitudes et nos comportements. C'est le sens du plan « sobriété énergétique » annoncé par la Première ministre, Elisabeth Borne, et la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, le 23 juin 2022. Dans ce cadre, des groupes de travail sur la sobriété énergétique ont été lancés pour mobiliser en premier lieu le secteur public et les entreprises.

« Ma priorité, c'est que l'État soit exemplaire en la matière. À court terme, ma conviction est qu'il faut s'attaquer aux économies d'énergie en matière de mobilité des agents : c'est le premier facteur d'émissions de l'État (pour près de la moitié). Le secteur privé, les grands opérateurs et les grandes entreprises ont aussi leur rôle à jouer. Nous devons trouver des solutions secteur par secteur, des solutions adaptées à tous. »

– Agnès Pannier-Runacher

# 30 %

C'est la part du parc immobilier tertiaire appartenant à l'administration publique française,

6 millions d'agents dans l'administration, c'est 20 % de l'emploi en France

---

## 4 piliers

La stratégie énergétique française, annoncée par le Président de la République à Belfort en février dernier, repose sur quatre piliers :

- la sobriété énergétique, c'est-à-dire consommer moins ;
- l'efficacité énergétique, c'est-à-dire consommer autrement ;
- l'accélération du développement des énergies renouvelables (EnR) ;
- la relance de la filière nucléaire française.

# -10 %

en 2 ans, c'est l'objectif immédiat  
du plan sobriété énergétique

Avec le plan « sobriété énergétique », la ministre de la Transition énergétique fixe une feuille de route ambitieuse : réduire de 10 % la consommation d'énergie sur les deux prochaines années par rapport à 2019.

---

## Concertation

La concertation et le dialogue avec l'ensemble des acteurs publics et privés est au cœur de la démarche. Trois groupes de travail interministériels ont d'ores et déjà eu lieu :

- L'État exemplaire (première réunion le 29 juin 2022) ;
- Les entreprises et l'organisation du travail (première réunion le 1er juillet 2022) ;
- Les établissements recevant du public et les grandes surfaces commerciales (première réunion le 6 juillet 2022).

Deux autres groupes de travail, dédiés au logement et aux collectivités territoriales, seront lancés prochainement.

Dans le cadre de ces travaux, les acteurs seront invités à construire des feuilles de route avec des recommandations simples et opérationnelles pour atteindre l'objectif de -10%.

Les résultats de la concertation, ainsi que les propositions de mesures opérationnelles, seront rendus publics à la fin du mois de septembre. Ce travail mené avec les différents groupes de travail sur la sobriété énergétique devra être la première marche afin d'initier le changement, en matière de transition énergétique, au sein de l'ensemble de la société.

**En savoir +**

---

[🔗 Sobriété énergétique : lancement et première réunion du groupe de travail « établissements recevant du public et surfaces commerciales » \(Communiqué de presse du 7 juillet 2022\)](https://www.ecologie.gouv.fr/sobriete-energetique-lancement-et-premiere-reunion-du-groupe-travail-etablissements-recevant-du-public-et-surfaces-commerciales) (<https://www.ecologie.gouv.fr/sobriete-energetique-lancement-et-premiere-reunion-du-groupe-travail-etablissements-recevant-du>)

[🔗 Sobriété énergétique : lancement et première réunion du groupe de travail « Entreprises et organisation du travail » \(Communiqué de presse du 1er juillet 2022\)](https://www.ecologie.gouv.fr/sobriete-energetique-lancement-et-premiere-reunion-du-groupe-travail-entreprises-et-organisation-du-travail) (<https://www.ecologie.gouv.fr/sobriete-energetique-lancement-et-premiere-reunion-du-groupe-travail-entreprises-et-organisation-du>)

[🔗 Sobriété énergétique : lancement et première réunion du groupe de travail « État exemplaire » \(Communiqué de presse du 29 juin 2022\)](https://www.ecologie.gouv.fr/sobriete-energetique-lancement-et-premiere-reunion-du-groupe-travail-etat-exemplaire) (<https://www.ecologie.gouv.fr/sobriete-energetique-lancement-et-premiere-reunion-du-groupe-travail-etat-exemplaire>)



LES NOUVELLES  
DE L'ÉCOLOGIE

Inscrivez-vous pour recevoir la  
lettre d'information du ministère

**S'INSCRIRE**

## Sur le même thème

**Agenda d'Agnès Pannier-Runacher du  
13 au 17 juin 2022**

**Plan « sobriété énergétique » : Agnès  
Pannier-Runacher et Stanislas Guérini  
lanceront le groupe de travail « Etat  
exemplaire » ce mercredi 29 juin à  
16h00**